



Nouvelle-Aquitaine,
Vendée, Maine et Loire
et Bretagne



CAPRIN LIVREUR DE LAIT SPECIALISE, ENSILAGE DE MAÏS

Ce système spécialisé en production caprine est essentiellement localisé en zones d'élevage. Compte tenu de leur environnement (présence de CUMA, conditions pédoclimatiques, voisinage d'élevages bovins...), ces éleveurs, détenteurs de grands troupeaux, ont opté pour une alimentation à base d'ensilage de maïs.

Les caractéristiques de l'exploitation

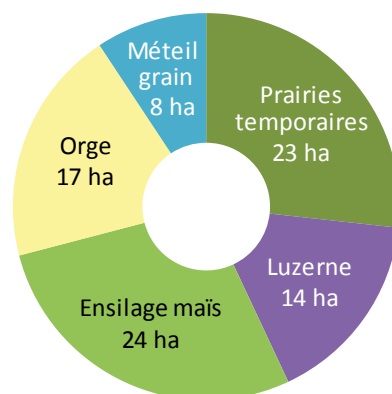
Main d'œuvre 3 UMO dont 1 UMO salariée	SAU 86 ha dont 61 ha SFP	Nombre de chèvres 600 chèvres saanen	Lait produit 540 000 litres
---	------------------------------------	--	---------------------------------------

Dans ces exploitations, l'atelier lait est la production principale. La surface est en grande partie consacrée à la surface fourragère, plus de 70 %. Le système d'alimentation est basé sur l'ensilage de maïs.

Le troupeau

600 chèvres
900 litres de lait produit / chèvre
160 chevrettes
10 chèvres / ha SFP

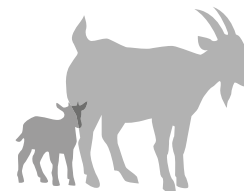
Les surfaces



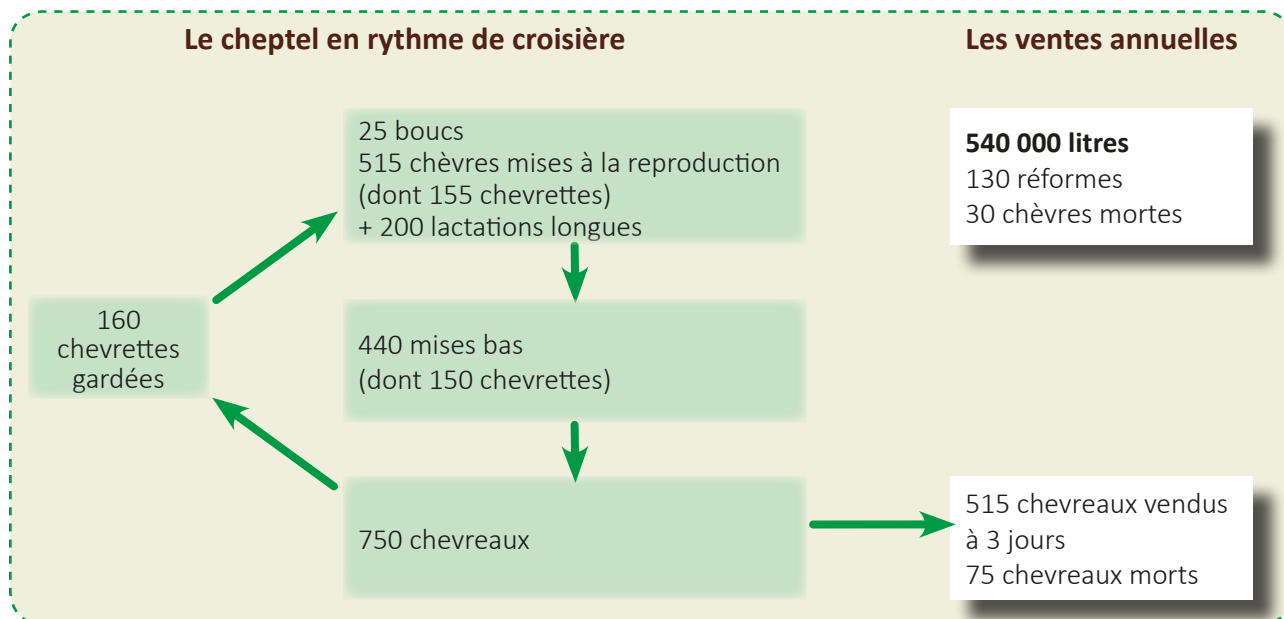
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Luzerne	Luzerne	Luzerne	Luzerne	Maïs	Orge	Méteil	Maïs
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
Prairie	Prairie	Prairie	Maïs	Orge	Maïs		

COLLECTION RÉFÉRENCES





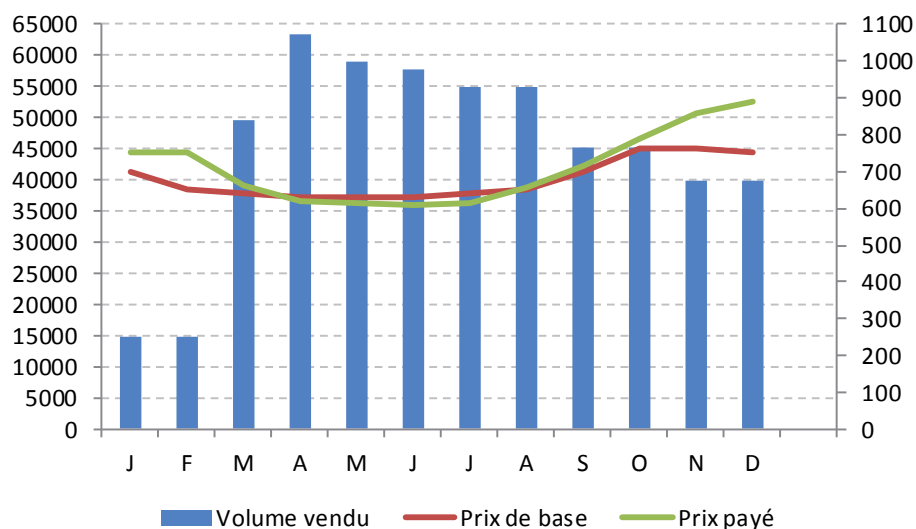
La conduite du troupeau



La reproduction

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chèvres	IA									150			
	Saillies naturelles									210			
	Mises-bas	290											
Chevrettes	Saillies naturelles									155			
	Mises-bas		160										

La production laitière



Le troupeau met bas en 8 à 10 semaines en début d'année, ce qui permet de faciliter la gestion de l'alimentation.

Pour réduire le temps consacré aux mises-bas, 200 chèvres sont conduites en lactation longue.

Faute de marché et de temps, les chevreaux sont vendus à 3 jours.

TB : 38,3 g/l
TP : 34,6 g/l

Les rations journalières distribuées (fourrages en kg MS, concentrés et déshydratés en kg brut)

	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J
	Début lactation					Milieu lactation			Fin de lactation		Tariement	
Ensilage maïs (MS)	1,3		1,3			1,3			1,3			0,7
Foin prairies temporaires (MS)	0,4		0,4			0,4			0,4			0,6
Foin luzerne (MS)	0,5		0,5			0,5			0,5			0,4
Orge	0,6		0,55			0,55			0,45			0,3
Tourteau de soja	0,5		0,5			0,5			0,3			0,1

La ration des chevrettes est composée de foin et de paille complétée avec un méteil à 17 % de MAT. L'ensilage de maïs peut être introduit dans la ration des chevrettes dès l'âge de 6 mois. Et il est nécessaire de l'introduire dans l'alimentation un mois avant la mise-bas.

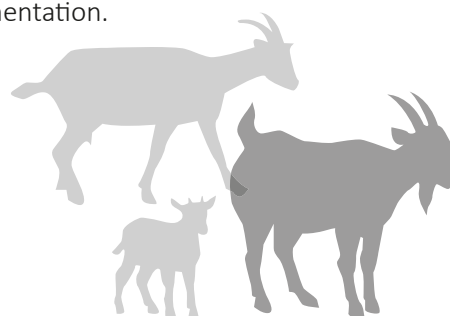
Les fourrages, concentrés et déshydratés à distribuer

	kg/chèvre/an	kg/chevrette/an	Total troupeau/an (tonnes)
Ensilage de maïs	439	-	264
Foin de prairies temporaires	159	300	143
Foin de luzerne	177	-	106
TOTAL FOURRAGES (MS)	775	300	513
Méteil grain exploitation	-	200	32
Orge exploitation	177	-	106
Tourteau de soja acheté	140	-	84
TOTAL CONCENTRES (brut)	317	200	222

Prévoir des analyses d'ensilage de maïs pour gérer au mieux la complémentation.

L'autonomie et l'efficacité de la ration

Part de fourrages dans la ration	71 %
Quantité concentrés «chèvre»	400 g/l
Quantité déshydratés «chèvre»	0 g/l
Part des concentrés exploitation «chèvre»	56 %
Autonomie alimentaire- MS	86 %
Autonomie alimentaire- UFL	83 %
Autonomie alimentaire- MAT	59 %



Le système fourrager

L'utilisation des surfaces

Les fourrages stockés

24 ha ensilage de maïs							264 t MS
23 ha prairies temporaires	1 ^{ère} coupe		2 ^{ème} coupe				Foin de prairies temporaires 138 t MS
14 ha luzerne	1 ^{ère} coupe		2 ^{ème} coupe		3 ^{ème} coupe		Foin de luzerne 105 t MS
61 ha	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	

Les rendements fourragers

		t MS par ha
Ensilage de maïs		11
Foin de prairies temporaires	1 ^{ère} coupe	3
	2 ^{ème} coupe	3
Foin de luzerne	1 ^{ère} coupe	4
	2 ^{ème} coupe	2
	3 ^{ème} coupe	1,5

Implantation de 4 ha de luzerne + 7 ha de prairies temporaires par an.

La moitié du foin étant réalisé en 1^{ère} coupe, il n'est pas toujours simple d'assurer des récoltes de qualité.

Assurer une bonne conservation de l'ensilage de maïs pour éviter la listériose.

La fertilisation

	Rendements (q/ha)	Fertilisation minérale (kg/ha)		
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Méteil	40	0	0	0
Orge	60	125	15	0

	Fertilisation minérale (kg/ha)		
	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Ensilage de maïs	40	0	0
Luzerne	0	60	125
Prairies temporaires	40	0	0

Fumure organique

600 tonnes de fumier



Les principaux équipements

Traction



- 3 tracteurs (3,8 CV/ha) :
- 80 CV équipé d'un chargeur pour le travail en bâtiment.
 - 115 CV 4 RM.
 - 130 CV 4 RM.

Travail du sol



Charrue 5 corps, vibroculteur, déchaumeur, rouleau, semoir, herse étrille.

Traitement et fertilisation



Distributeur à engrais.
Pulvérisateur.
Epandeur à fumier*.

Récolte



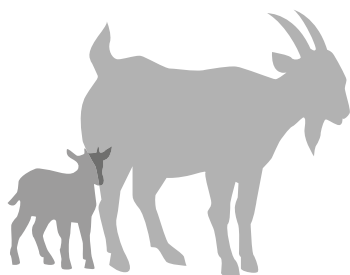
Chaîne de fenaison avec presse balle ronde.
Remorque à paille*.
Moisson/tiers.
Ensileuse*.

Autre



Godet désileur,
dérouleuse-pailleuse.

* matériel en commun



Les bâtiments



Les animaux sont logés dans un bâtiment avec couloir central pour faciliter le travail d'alimentation. Les adultes disposent de 2 m² d'aire paillée chacun.

La salle de traite est une salle de traite rotative de 40 places.

Le travail

L'exploitation est conduite par trois personnes dont un salarié (3 UMO).

Pour les 3 UMO, le travail sur l'exploitation se répartit :

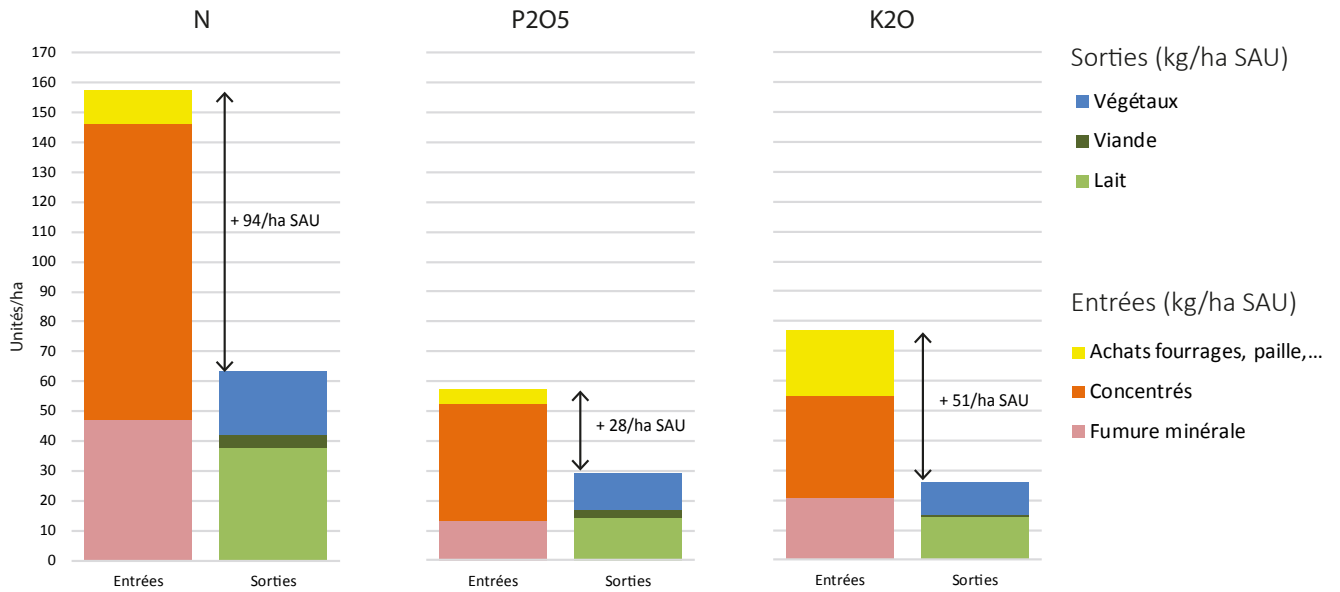
- 6 000 heures de travail d'astreinte soit 16 h 30 par jour consacrées au troupeau.
- 180 jours de travail de saison dont 85 jours consacrés au troupeau et 95 jours consacrés aux surfaces.

Ces exploitations disposent de leur propre matériel de fenaison. Elles ont recours aux travaux en commun pour l'ensilage (CUMA) et la récolte de céréales (entreprise).



Les indicateurs environnementaux

Le bilan des minéraux hors fixation symbiotique



Les contributions positives de l'atelier

JE NOURRIS
2 224
personnes par an
Source : Perfalim®



JE STOCKE
14,8
tonnes de C par an



J'ENTRETIENS
63,6
ha de biodiversité



GRACE A QUOI ?



PP : Prairies permanentes

SP : Surfaces pastorales

PT : Prairies temporaires

L'empreinte environnementale du lait produit

Les impacts de l'atelier sont répartis entre le lait et la viande produits suivant la répartition suivante :



Emissions brutes de GES

0,79 kg éq. CO₂/L



Consommation d'énergies

0,74 MJ/L



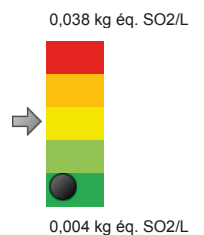
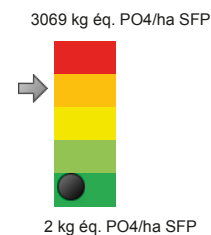
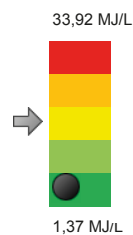
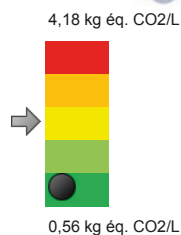
Qualité de l'eau

15 kg éq. PO₄/ha SFP



Qualité de l'air

0,007 kg éq. SO₂/L



➔ Références à système équivalent

● Votre atelier

Les forces et faiblesses du système

La réussite technique de ce système repose sur :



Les forces

Bonne autonomie énergétique.

Temps de récolte condensé (VS foin) et simplicité de la récolte.

Matériel en commun.

Les perspectives

- Vente de reproducteurs,
- acquisition de foncier pour sécuriser le système fourrager,
- achat de génisses pour valoriser les refus,
- irrigation avec possibilité de dérobées,
- valorisation des hectares en ensilage d'herbe ou en enrubannage.

Les limites

Variabilité des rendements de l'ensilage de maïs si sécheresse.

Engraissement excessif des chèvres les moins productrices.

Mécanisation obligatoire.

S'installer dans le système

Le capital d'exploitation (hors foncier)

	Valeur patrimoniale à neuf	Valeur patrimoniale à la reprise	Valeur économique à la reprise ou valeur de «repretabilité»
Bâtiment	598 000 €	418 600 €	517 000 €/UMO
Installation-traite	245 000 €	172 000 €	
Matériel	419 000 €	209 000 €	
Cheptel	180 000 €	120 000 €	
Stocks	50 000 €	40 000 €	
TOTAL soit/UMO	1 492 000 € 746 000 €	959 600 € 479 800 €	

Avec des prélèvements privés annuels de 24 000 € et une sécurité pour les nouveaux investissements de 13 800 €/an (15 % de l'EBE), la valeur de «repretabilité» est de 517 000 €.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12- www.idele.fr
 ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon
 Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture
 Ont contribué à ce dossier :
 Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet
 Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00
 Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01
 Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94
 Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52
 Charles Drouot et Amélie Villette
 Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42



Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21
 Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77
 Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93
 Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93
 Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15
 Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Nouvelle-Aquitaine,
Vendée, Maine et
Loire et Bretagne



CAPRIN LIVREUR DE LAIT SPECIALISE, ENSILAGE DE MAÏS

Les résultats économiques de l'exploitation (2017)

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	443 799 €	CHARGES	259 299 €
Caprins (90 % PB)	398 599 €	Charges opérationnelles (27 % PB)	121 279 €
Ventes	388 589 €	Troupeau 167 €/chèvre	100 036 €
Lait vente laiterie : 540 000 l à 0,711 €	383 804 €	Concentrés	99 €/chèvre 59 221 €
515 chevreaux jeunes (8 jours) à 5 €/tête	2 575 €	Frais d'élevage	51 €/chèvre 30 754 €
130 chèvres de réforme à 17 €/tête	2 210 €	Achats de litières	11 €/chèvre 6 400 €
		Frais vétérinaires	6 €/chèvre 3 661 €
Aides	10 170 €	Surfaces fourragères 235 €/ha	14 357 €
Aide caprine : 600 têtes à 16,95 €	10 170 €	(61 ha SFP : dont 37 ha SH, 24 ha CF)	
		Engrais et amendements	86 €/ha 5 243 €
Grandes cultures (4 % PB)	17 040 €	Semences et plants	85 €/ha 5 188 €
Ventes	17 040 €	Produits de défense végétaux	64 €/ha 3 925 €
Cession interne au troupeau : 1 340 q à 12,72 €	17 040 €	Productions végétales 275 €/ha	6 886 €
		(25 ha GCU)	
Produits non affectables (6 % PB)	28 000 €	Engrais et amendements	101 €/ha 2 535 €
Aides	28 000 €	Produits de défense végétaux	89 €/ha 2 221 €
Aides découplées	28 000 €	Semences et plants	85 €/ha 2 130 €
		Charges de structure (31 % PB)	138 020 €
		(hors amortissements et frais financiers)	
		Main d'oeuvre (MSA + salaires)	867 €/ha SAU 74 519 €
		Foncier	114 €/ha SAU 9 842 €
		Matériel	223 €/ha SAU 19 136 €
		Bâtiments et installations	50 €/ha SAU 4 288 €
		Autres charges	352 €/ha SAU 30 235 €
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (42 % PB)	184 500 €
		92 250 €/UMO	
		(2 UMO exploitants)	

Annuités (41 % PB)	76 000 €	Amortissements	94 361 €
Remboursement de capital	66 000 €	Matériel	541 €/ha 46 509 €
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	10 000 €	Bâtiments et installations	77 €/chèvre 47 852 €
Frais financiers court terme (CT)	0 €	Frais financiers (LMT et CT)	10 000 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	54 250 €/UMO	RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION (18 % PB)	80 139 €
	108 500 €	40 070 €/UMO	

Produit brut exploitation/UMO totales	147 900 €	Charges de structure totales/ha SAU	2 820 €
Produit brut exploitation/UMO exploitant	221 900 €	Charges de structure totales/chèvre	405 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO totales	45 700 €	Charges de mécanisation/ha SAU	765 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO exploitant	68 500 €	Annuités/produit	17 %

SENSIBILITE DU SYSTEME

L'excédent brut d'exploitation varie de :

5 400 € soit 2,9 % pour une variation de 10 €/1 000 l sur le prix du lait de chèvre.

Le coût de production (2017)

Productivité

Lait produit et commercialisé (litres)	540 000
Lait produit (litres/chèvre)	900
Main d'oeuvre caprine à rémunérer (UMO)	3
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	180 000

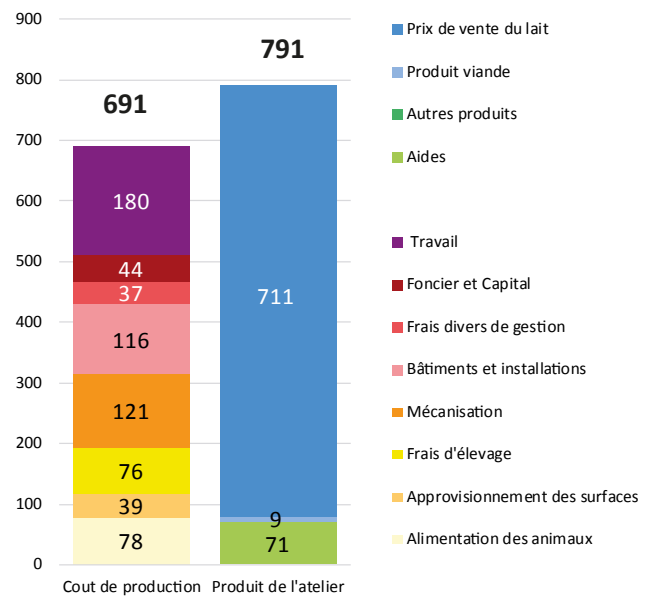
Approche comptable

Coût de production €/1 000 l	691
Prix de revient €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	611
Rémunération permise €/1 000 l	233
Rémunération permise nb SMIC/UMO	3,5

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1 000 l	631
Prix de fonctionnement €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	551
Trésorerie permise €/1 000 l	292
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	4,4

€/1 000 litres de lait



Document édité par l'Institut de l'Élevage
 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12- www.idele.fr
 ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon
 Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture
 Ont contribué à ce dossier :
 Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet
 Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00
 Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01
 Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94
 Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52
 Charles Drouot et Amélie Villette
 Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21
 Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77
 Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93
 Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93
 Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15
 Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

